

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Carmignac Portfolio Grandchildren

Nom de l'initiateur : Carmignac Gestion Luxembourg, 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg.

Classe d'actions : F EUR Acc

Code ISIN : LU2004385667

Site Internet de l'initiateur : www.carmignac.com

Pour plus d'informations, nous vous invitons à téléphoner au (+352) 46 70 60 1.

Description : Carmignac Portfolio Grandchildren est un compartiment de Carmignac Portfolio, une SICAV de droit luxembourgeois. Carmignac Portfolio satisfait aux conditions énoncées dans la Directive 2009/65/CE et est enregistré auprès de la CSSF sous le numéro 2530.

Nom de l'autorité de tutelle de l'initiateur : Carmignac Gestion Luxembourg est une société de gestion d'OPCVM agréée par la CSSF.

Date de production du document d'informations clés : 16/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Carmignac Portfolio Grandchildren est un compartiment distinct de Carmignac Portfolio, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois conforme à la Directive 2009/65/CE sur les OPCVM.

DURÉE

La SICAV a été créée le 30/06/1999 pour une durée illimitée. Le compartiment a été lancé le 31/05/2019.

OBJECTIF

L'objectif du compartiment est d'assurer la croissance du capital à long terme ; il s'appuie pour cela sur une gestion active et flexible, axée sur les marchés actions. L'Indicateur de référence est le MSCI World NR. Afin d'atteindre son objectifs d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des entreprises que le gérant juge de bonne qualité. La stratégie actions est déployée via un portefeuille composé d'investissements directs en actions et, dans une moindre mesure, en instruments dérivés. Le compartiment n'est soumis à aucun indice de référence et est libre d'investir dans les actions sélectionnées par le gérant, tous secteurs d'activité et région confondus. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations dont la notation est inférieure à « Investment grade ». Les investissements dans des entreprises de grande qualité sont décidés après l'application de filtres quantitatifs et d'analyses fondamentales. Le compartiment peut également, à titre accessoire, détenir des liquidités et/ou investir dans d'autres valeurs mobilières. Afin d'atteindre son objectifs d'investissement, le compartiment peut investir dans des contrats à terme négociés sur les marchés de la zone euro et les marchés internationaux, y compris les marchés émergents, à des fins d'exposition ou de couverture. Les autres instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant à des fins d'exposition ou de couverture incluent les CFD (contracts for difference), les contrats à terme ferme (forwards), le change à terme, les options (simples, à barrière, binaires) et les swaps (dont de performance), portant sur un ou plusieurs des risques/instruments sous-jacents sur lesquels le gérant peut intervenir. Au moins 51 % du portefeuille est investi dans des actions des marchés développés et émergents, sans contrainte d'allocation par zone géographique, secteur ou capitalisation boursière. Le compartiment peut être investi dans des parts ou actions de fonds de placement dans la limite de 10 % de son actif net. Le gérant se réserve également le droit d'investir jusqu'à 10 % de l'actif net dans des obligations assorties d'une notation inférieure à « Investment grade ». Ce compartiment est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont le gestionnaire dispose d'un pouvoir discrétionnaire quant à la composition de son portefeuille, dans le respect des objectifs d'investissement et de la politique d'investissement définis. Ce compartiment est géré activement par rapport à son Indicateur de référence (indice MSCI World NR). L'univers d'investissement du compartiment repose en partie sur l'Indicateur de référence en termes d'allocation par région, secteur ou capitalisation boursière. La stratégie d'investissement du compartiment ne dépend pas de l'Indicateur de référence. Par conséquent, les positions du

compartiment et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'Indicateur de référence. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart. Le compartiment poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'Article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Le compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des actions d'entreprises dont les activités sont conformes aux Objectifs de développement durable des Nations unies, que ce soit via les produits et services qu'elles proposent, de leurs investissements (dépenses d'investissement) ou de leurs activités opérationnelles. De plus, l'analyse non financière entraîne une réduction d'au moins 25 % de l'univers d'investissement du compartiment, via (i) les exclusions appliquées à l'échelle de Carmignac (tabac, armes controversées, extraction de charbon thermique, etc.), et (ii) des inclusions étendues comme le pétrole et le gaz, les jeux d'argent, l'alcool, les armes conventionnelles, etc., ainsi que (iii) l'exclusion des entreprises dont l'intensité carbone est supérieure à 500 tCO₂/million d'euros de chiffre d'affaires. De plus, le compartiment vise des émissions de carbone (en tCO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires converti en euros ; agrégées au niveau du portefeuille ; scopes 1 et 2 du Protocole sur les gaz à effet de serre) inférieures de 50 % à celles de son indice de référence (indice MSCI World). La définition de l'investissement durable utilisée par le compartiment repose sur un cadre d'analyse propriétaire, qui s'inspire des Objectifs de développement durable des Nations unies. Ce cadre n'est qu'un parmi d'autres pouvant être utilisés pour évaluer l'investissement durable ; d'autres approches peuvent donner des résultats différents.

INVESTISSEUR DE DÉTAIL VISÉ

En raison de son exposition au marché actions, ce compartiment s'adresse à un investisseur, personne physique ou morale, qui souhaite diversifier ses investissements tout en bénéficiant des opportunités de marchés au travers d'une gestion réactive des actifs sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

AUTRES INFORMATIONS

Cette action est une part de capitalisation.

L'investisseur peut obtenir un rachat chaque jour ouvrable sur simple demande. Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 18:00 CET et sont exécutées le premier jour ouvrable suivant sur la base de la VNI de la veille.

Le dépositaire du compartiment est BNP Paribas, Luxembourg branch.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site www.carmignac.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques insuffisamment pris en compte par l'indicateur incluent :

- Risque de contrepartie : le compartiment pourrait subir des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et ne peut pas les honorer, en particulier dans le cas des instruments dérivés négociés hors cote.
- Risque de liquidité : les marchés auxquels le compartiment participe peuvent être soumis à une illiquidité temporaire. Ces distorsions du marché pourraient avoir un impact sur les conditions de tarification dans lesquelles le compartiment pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



La période de détention recommandée est de 5 ans.

Si le produit est libellé dans une monnaie autre que celle qui a cours légal dans l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, la performance obtenue par l'investisseur de détail, lorsqu'elle est exprimée dans la monnaie de l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, peut varier en fonction des fluctuations de taux de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. La classe de risque 4 sur 7 est une classe de risque moyenne.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 €	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	Scénarios		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 810 EUR	3 200 EUR
	Rendement annuel moyen	-71,93 %	-20,36 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 630 EUR	5 650 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,70 %	-10,78 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 150 EUR	17 020 EUR
	Rendement annuel moyen	11,51 %	11,22 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 390 EUR	21 290 EUR
	Rendement annuel moyen	43,89 %	16,31 %

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

- Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2025 et mars 2026
- Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2018 et novembre 2023
- Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021

QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	141 EUR	1 250 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,41 %	1,59 %

* La réduction du rendement (RIY) montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,81 % avant déduction des coûts et de 11,22 % après cette déduction. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	111 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	30 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Des frais de 20 % s'appliquent lorsque la part surpasse l'indicateur de référence pendant la période de performance, même si sa performance est négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Du fait de l'exposition modérée du fonds au marché actions, la durée recommandée de placement est supérieure à 5 ans. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles chaque jour ouvré. Un mécanisme de plafonnement des rachats (gates) peut être activé lorsque les rachats nets dépassent 10 % de l'actif net du fonds, entraînant l'exécution partielle des demandes et le report du solde sur une ou plusieurs valeurs liquidatives ultérieures. Par ailleurs, un mécanisme de swing pricing est mis en place. Il permet d'ajuster la valeur liquidative lorsque les souscriptions et les rachats nets atteignent certains seuils, afin de couvrir le coût de la réaménagement du portefeuille à la suite de mouvements significatifs du passif, dans le but de protéger les intérêts des porteurs de parts.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui a fourni des conseils au sujet de ce produit ou qui l'a vendu, vous pouvez contacter l'initiateur par e-mail à l'adresse complaints@carmignac.com, par courrier adressé au 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg, Luxembourg ou par téléphone en composant le numéro (+352) 46 70 60 1. Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.carmignac.com. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces frais et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le compartiment peut comporter d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus ou sur le site internet : www.carmignac.com. Les parts de ce compartiment n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions de la réglementation américaine "Regulation S". Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur ou de votre conseiller fiscal. La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Historique mensuel des scénarios de performance et performances passées : <https://go.carmignac.com/scenario-de-performance> Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.